Renouvellement du label des métiers jusqu'en 2022

Notre lycée a le plaisir de voir son label "lycée des métiers" renouvelé jusqu'en 2022.

Ce label reconnaît et valorise ainsi la dynamique et l'organisation déployée dans notre établissement.

Inscrit dans le code de l'éducation aux articles D. 335-1 à D. 335-4. il est délivré par le recteur d'académie à un établissement d'enseignement professionnel ou polyvalent ayant mis en place une organisation répondant à un cahier des charges académique basé sur 7 critères :

- Une offre de formations professionnelles construite autour d'un ensemble de métiers et de parcours de formation
- L'accueil de publics de statuts différents
- Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion
- L'organisation d'actions culturelles
- La mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale
- La mise en place et le suivi d'actions pour **prévenir le décrochage scolaire** et pour accueillir des jeunes bénéficiant du **droit au retour en formation initiale**
- Une politique active de communication

Merci à tous les acteurs et partenaires qui s'impliquent chaque jour pour la réussite de nos élèves et la valorisation tant de nos filières que de nos actions.